

N<sup>o</sup> 10

Naissance  
de  
Estampes  
Francoise - Baptême

L'an mil huit cent quatre vingt quinze et le six Avril, à midi.  
Par devant nous Romain Dombenard, maire, officier de l'état civil de la commune de Barbaran, arrondissement de St. Gaudens, Haute Garonne, a comparu:  
François Brouzet, époux Clari, âgé de soixante deux ans, ménagé, à Barbaran, laquelle nous a présenté un enfant, de sexe féminin, née à Barbaran, dans sa maison, aujour d'hui, à six heures du matin, fille de Estampes Pierre, âgé de cinquante deux ans, époux de Barbaran et de Eugénie Clari, fille de la déclarante, âgé de vingt sept ans, ménagé, domicilié au même lieu, mariés.  
Laquelle enfant on a donné les prénoms de Francoise, Baptême.  
Présenté Fidele Chénier, âgé de quarante un ans, habitant et Célestia Jean, maie, propriétaire, âgé de quarante cinq ans, domiciliés à Barbaran, lesquels ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.  
Chénier... Célestia  
Le Maire  
Dombenard

N<sup>o</sup> 11

Décès  
de  
Rixens  
Mari - Jeanne

L'an mil huit cent quatre vingt quinze et le quatorze avril, à midi.  
Par devant nous Romain Dombenard, maire, officier de l'état civil de la commune de Barbaran, arrondissement de St. Gaudens, Haute Garonne, ont comparu:  
Monsieur Mathieu, âgé de vingt trois ans et Marmouget Bertrand, âgé de cinquante ans, propriétaires, domiciliés à Barbaran, témoins voisins de la défunte, lesquels ont déclaré que Rixens Marie - Jeanne, veuve de Jean Clari âgé de quatre vingt six ans, ménagé, natif et domicilié à Barbaran, fille de Louis Rixens et de Dominique Dupuis, décédés.  
Est décédée, hier, à six heures du soir, dans sa maison d'habitation rue de Barbaran.  
Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.  
Marmouget Mathieu  
Le Maire  
Dombenard

N<sup>o</sup> 12

Mariage  
Antichan  
Tourment

L'an mil huit cent quatre vingt quinze et le vingt deux avril à cinq heures soir  
Par devant nous Romain Dombenard, maire, officier de l'état civil de la commune de Barbaran, arrondissement de St. Gaudens, Haute Garonne, ont comparu:  
1<sup>o</sup> Antichan Jean - Louis Joseph, né à Barbaran le quatre mai mil huit cent soixante dix, ainsi qu'il résulte de son acte de naissance que nous avons sous les yeux, professeur de cuthriatens demeurant audit Barbaran, fils mineur de Jacques Antichan, décédé à Barbaran, le dix huit juillet mil huit cent soixante trois, ainsi qu'il résulte de l'extract en forme que nous avons sous les yeux et de Marie Simon, âgée de soixante cinq ans, ménagère demeurant audit Barbaran, procédant au consentement de sa sœur;  
2<sup>o</sup> Tourment Jeanne Marie, née à Barbaran, le sept avril mil huit cent soixante dix, ménagère, domiciliée à Barbaran, veuve en premières noces de Gabriel Abadie, décédé à Barbaran le sept mai mil huit cent quatre vingt deux, ainsi qu'il résulte de l'acte de décès



que nous avons sous les yeux, fille majeure de Jean - Louis Tourment, âgé de cinquante six ans, cultivateur et de Dominique Clari, âgée de cinquante quatre ans, ménagère, domiciliés audit Barbaran, procédant au consentement de son père et de sa mère.  
Esquels après avoir déclaré sur notre interpellation qu'il a été fait un contrat de mariage, devant m<sup>r</sup> Cassagne, notaire à Comestons, le six huit mil huit cent quatre vingt quinze, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont la publication ont été faites en cette commune le dimanche, vingt quatre et trente un mars dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition.  
Après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, ainsi que du Chap. 6 de l'acte civil, titre 5 du mariage, faisant suite à la requête en comparant, nous leur avons demandé s'ils souhaitent se prendre pour époux.  
Ils ont répondu par oui, séparés et affirmations sans aucune réserve, au nom de la loi, que ledit Antichan, François - Jean - Louis Joseph et Tourment, Jeanne Marie sont unis par le mariage.  
Dont acte a été fait et passé et lu publiquement dans l'une des salles de la maison commune, la porte ouverte, en présence de Lafargue Henri, âgé de vingt six ans, boulanger, beau frère de l'époux; Tourment Jean, âgé de vingt quatre ans, forgeron non parent de l'époux; Bouquet Jean - Marie, âgé de quarante ans, cultivateur, non parent de l'époux; Bastille Auguste Barbaran, témoin majeur, lesquels, ainsi que les époux, la mère de l'époux et le père de l'épouse, non la mère de l'épouse qui se ce par nous requis a dit ne savoir, ont signé avec nous le présent acte.  
G. Antichan H. Tourment  
Mère Simon Tourment  
Bouquet Bastille Lafargue  
Dombenard

N<sup>o</sup> 13

Mariage  
Portesau  
Bareille

L'an mil huit cent quatre vingt quinze et le vingt neuf avril à six heures du matin  
Par devant nous Romain Dombenard, maire, officier de l'état civil de la commune de Barbaran, arrondissement de St. Gaudens, Haute Garonne, ont comparu:  
1<sup>o</sup> Portesau Jean - Jacques, né à Bagueres de Bigorre, Haute Pyrénées, le six sept février mil huit cent soixante huit, ainsi qu'il résulte de l'extract en forme que nous avons sous les yeux, professeur de boucher, domicilié audit Bagueres, fils mineur de Louis Portesau, décédé au même lieu de Bagueres le vingt six août mil huit cent soixante six, ainsi qu'il résulte de l'extract en forme que nous avons sous les yeux et de Jeanne Carabat, ménagère, âgée de quarante six ans, demeurant à Bagueres, Haute Pyrénées, procédant au consentement de sa mère;  
2<sup>o</sup> Bareille Louis - Jean - Pierre, âgé de vingt ans, son acte de naissance que nous avons sous les yeux établit qu'elle est née à Barbaran le dix neuf mai mil huit cent soixante quatre, sans profession, domiciliée audit Barbaran, fille mineure de Bareille Olympie, boucher, âgé de soixante